



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

C/106/48

Original : anglais
22 novembre 2015

CONSEIL

Cent sixième session

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL
A LA CENT SIXIEME SESSION DU CONSEIL**

M. William Lacy Swing

24-27 novembre 2015

Genève

RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL A LA CENT SIXIEME SESSION DU CONSEIL

1. Mon rapport au Conseil est divisé en trois parties, intitulées, respectivement, Etat de la migration ; Situation de l'Organisation internationale pour les migrations ; et Avenir des migrations.

I. ETAT DE LA MIGRATION

L'« année des migrants »

2. Jusqu'ici, 2015 a été, dans tous les sens du terme, l'« année des migrants ». La migration a fait la une des médias et a constitué le thème dominant d'importantes réunions, dont l'Assemblée générale des Nations Unies (voir l'annexe I : Compte rendu sur les points relatifs à la migration abordés lors de réunions de haut niveau tenues aux Nations Unies). Cette année, en raison du nombre record de réfugiés et de migrants arrivant en Europe, la migration est devenue une question centrale.

3. La mobilité humaine est un phénomène de grande ampleur qui dépasse très largement l'espace méditerranéen. De fait, il s'agit d'un phénomène planétaire. Que ce soit en Méditerranée, dans la mer Rouge ou dans l'océan Indien, dans le golfe du Bengale, dans la mer d'Andaman ou encore dans les Caraïbes – sans parler du désert du Sahel et d'autres voies terrestres – des déplacements de population se produisent à une échelle rarement observée auparavant, et la communauté internationale est divisée sur la manière d'y répondre.

4. Malheureusement, cette mobilité humaine n'est souvent pas volontaire. Des crises humanitaires simultanées et complexes d'une envergure sans précédent sont provoquées par une multitude de facteurs – les conflits qui sévissent dans de nombreuses régions allant de l'Afrique de l'Ouest à l'Himalaya, les catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ; l'extrême pauvreté, l'absence de perspectives, la violence et les violations persistantes des droits de l'homme ; ainsi que le changement climatique.

5. Notre époque se distingue des autres à plus d'un titre, et notamment par le nombre de migrants ; l'ampleur de la migration forcée ; un nombre sans précédent de conflits armés sans grandes perspectives de règlement à proche ou moyenne échéance ; un malaise et un vide politiques inédits, caractérisés par l'absence de leadership et de courage politiques ; une grave érosion de l'autorité morale internationale, et des violations de toutes parts du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire ; un changement dans les rapports de force ; et des sentiments et des politiques de plus en plus hostiles aux migrants.

6. **Le « quatuor »**. Etant donné la crise migratoire actuelle en Méditerranée, qui exige un leadership concerté, un quatuor informel de hauts dirigeants élabore des messages et des axes de réflexion communs destinés à plusieurs partenaires multilatéraux, dont l'Union européenne (UE), afin de faciliter leurs délibérations sur les mesures à prendre face aux afflux massifs de réfugiés et de migrants, et de les aider à formuler des réponses politiques cohérentes. Bien que sa composition varie, ce quatuor est généralement composé du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de

l'homme, du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement, et du Directeur général de l'OIM. A d'autres occasions, l'OIM s'est associée, entre autres, aux « Sages » pour tenter d'examiner les questions pertinentes au plus haut niveau politique. Dans ce contexte, elle a élaboré un plan d'intervention pour la Méditerranée et au-delà, actualisé en octobre 2015, qui énonce clairement ses lignes d'action et ses priorités opérationnelles face à l'important afflux de migrants et de réfugiés dans cette région. L'OIM a élaboré un plan d'intervention distinct pour les Balkans occidentaux. Le personnel de l'OIM de ces deux régions et ailleurs a fourni aux migrants et aux gouvernements un soutien de première ligne qui a permis de sauver des vies, de préserver la dignité humaine et d'encourager des politiques, une coopération et des programmes plus complets et équilibrés à l'intention des pays d'origine, de transit et de destination.

7. **Situations d'urgence de niveau 3.** A un moment donné de 2015, l'OIM a répondu à six situations d'urgence de niveau 3 : en République arabe syrienne, en Iraq et au Soudan du Sud (où le niveau 3 décrété à l'échelle du système était toujours en place) ; au Yémen (où le niveau 3 venait d'être décrété) ; en République centrafricaine (où le niveau 3 a été désactivé en juin) ; et la crise de l'Ebola (dont le niveau 3 décrété en interne a été désactivé en novembre). En outre, l'OIM a déployé du personnel d'intervention rapide et fourni une aide dans des situations d'urgence de niveau 2, notamment au Nigéria et en Ukraine, toujours en proie à l'instabilité, et au Vanuatu et au Népal, frappés par des catastrophes naturelles (respectivement le cyclone tropical Pam et le tremblement de terre).

8. Avec mon équipe de direction, nous continuons de participer activement à tous les forums et à toutes les manifestations où il est question de migration. Grâce, en grande partie, à l'intérêt public grandissant pour la migration et l'action du personnel de l'OIM, l'Organisation jouit d'une visibilité, d'une reconnaissance et d'une couverture médiatique plus importantes que jamais.

9. Le débat actuel sur la migration est largement dépourvu d'objectivité. Il met l'accent sur le court terme et sur les préoccupations sécuritaires, et est alimenté par des craintes grandissantes et des préjugés négatifs, notamment en raison des attentats terroristes récemment commis dans différentes parties du monde. Cette évolution réduit à néant les contributions positives, passées et actuelles des migrants, et conduit à un discours public dénué d'objectivité et néfaste.

10. Il faut faire preuve de toute la diligence voulue pour établir un lien entre l'importance historique de la question des réfugiés et des migrants, d'une part, et le rôle crucial qu'ils joueront dans un Nord vieillissant et industrialisé, d'autre part.

11. A cet égard, le *Rapport de suivi mondial 2015/2016 : Objectifs de développement dans une ère de changement démographique*, rendu public le mois dernier à Lima à l'occasion des Réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI, prévoit que les migrations massives au départ des pays pauvres vers les régions plus riches de la planète seront une caractéristique constante de l'économie mondiale dans les prochaines décennies. Il précise que ces mouvements régionaux de population transformeront le développement économique et, tout en soulevant des difficultés, qu'ils contribueront à l'élimination de la pauvreté et à une prospérité commune.

12. Le Président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, a déclaré qu'en mettant en place des politiques adéquates, on peut transformer les changements

démographiques actuels en un moteur de croissance économique, et que : « si les pays aux populations vieillissantes trouvent les moyens de faire participer les réfugiés et les migrants à leur économie, tout le monde en bénéficiera. Tout semble montrer que les migrants n'hésitent pas à travailler dur, et que les impôts qu'ils payent compensent largement les services sociaux qu'ils consomment. »

La migration au programme de tous les forums

13. Les événements qui ont marqué l'année écoulée ont placé la migration au cœur des discussions et des négociations internationales. Par exemple, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre, mentionne la migration ou les migrants dans quatre des cibles mentionnées dans les 17 objectifs de développement durable. Cette avancée comble l'énorme vide laissé par les objectifs du Millénaire pour le développement, qui passaient sous silence la migration et les déplacements de population (voir l'annexe II : Migration's relevance for realizing Sustainable Development Goals). Le Programme 2030 prend acte de la contribution de la migration au développement, de la nécessité de faciliter des migrations sûres, régulières et ordonnées, y compris par des politiques de migration planifiées et bien gérées, et l'importance de respecter pleinement les droits de l'homme et de veiller à ce que les migrants, réguliers ou irréguliers, les réfugiés et les personnes déplacées soient traités avec humanité.

14. La question des migrants et de la mobilité humaine provoquée par une catastrophe figurent également dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), adopté à Sendai (Japon) en mars de cette année, et devrait être abordée à la 21^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21), qui se tiendra à Paris en décembre.

15. Pour sa part, l'OIM a organisé en octobre la Conférence sur les migrants et les villes – un thème auquel était également consacrée l'édition 2015 du Rapport *Etat de la migration dans le monde* – afin de mettre en évidence le caractère de plus en plus urbain des migrations internationales et internes. Cette conférence a réuni des autorités locales et centrales, ainsi que des acteurs nationaux et internationaux pour débattre du lien entre la migration et les villes et du rôle central incombant aux autorités locales, plus particulièrement aux maires, dans l'élaboration de politiques de migration. Quelque 600 personnes de régions et d'horizons différents ont participé à la Conférence, qui a établi un nouveau cadre de dialogue mondial sur la migration associant tous les niveaux de gouvernance.

II. SITUATION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

Continuité, cohérence et changement

16. Sous la bannière de la continuité, de la cohérence et du changement, l'OIM s'est résolument employée à faire face aux tendances mondiales de la migration susmentionnées.

Continuité

17. **Politiques.** Diverses politiques internes, y compris sur l'action humanitaire, les sexes et la protection, ont été soit révisées et actualisées soit élaborées pour que l'OIM conserve sa position d'organisation mondiale chargée des migrations.

18. L'OIM a finalisé sa politique humanitaire, intitulée **Principes relatifs à l'action humanitaire**, qui vise à renforcer le rôle joué par l'Organisation sur la scène humanitaire mondiale. Ces principes ont été présentés aux Etats Membres à la dix-septième session du Comité permanent des programmes et des finances (CPPF), qui lui ont réservé un accueil favorable. Ils sont l'aboutissement d'un processus consultatif multipartite de deux ans, qui a également consisté en une expérimentation sur le terrain dans six situations de crise (El Salvador, Iraq, Libye, Népal, Soudan du Sud et Ukraine). En outre, l'OIM a élaboré sa nouvelle **Politique relative à l'égalité entre les sexes**, qui constitue une mise à jour de sa politique de 1995. Elle met l'accent sur l'égalité entre les sexes, au lieu de se concentrer uniquement sur l'un des deux sexes. Elle prévoit des mécanismes de responsabilité, notamment un rapport annuel sur la mise en œuvre et un examen systématique aux réunions de la direction. Elle s'articule autour de trois grands axes : prise en compte systématique des sexospécificités ; résultats en matière d'égalité entre les sexes ; et équilibre entre les sexes au sein du personnel et culture institutionnelle soucieuse des sexospécificités. La nouvelle **Politique relative à la protection**, qui remplace la version de 1997, traite des processus internes de l'Administration pour garantir le respect et la mise en œuvre de son mandat de protection complémentaire, ainsi qu'une approche fondée sur les droits dans toutes ses activités.

19. **Plan de renforcement budgétaire.** L'exercice financier 2016 est le dernier à être couvert par le plan triennal de renforcement budgétaire approuvé par les Etats Membres à la session du Conseil tenue en 2013. Je constate avec plaisir que, grâce à l'accroissement de 12 % des contributions assignées conjugué à l'augmentation de 5 à 7 % du taux de la commission pour frais généraux liés aux projets, nous avons réalisé d'importants progrès en vue du renforcement de fonctions essentielles, ce qui se traduira par une amélioration de la gestion, de la surveillance et de la mise en œuvre de notre mandat.

20. Au terme de ce processus triennal, nous devrions avoir renforcé le personnel essentiel d'environ 39 %, et permis à un certain nombre de fonctions auparavant sollicitées à l'excès de renforcer considérablement leurs capacités internes. Le plan de renforcement budgétaire a été mis en œuvre en veillant à maîtriser les coûts, notamment : a) par des délocalisations, consistant à affecter du personnel dans des lieux peu onéreux ; b) par l'obligation faite à tout le personnel de voyager par avion en classe économique ; et c) par des recrutements de personnel local plutôt que du personnel international, plus cher. Conformément à l'accent mis par le plan sur les autres sources de financement, nous avons le plaisir d'annoncer qu'à la date de septembre 2015, le nombre de détachements de personnel auprès de l'OIM par des Etats Membres était passé à 20.

21. Afin de garantir une transparence totale et de tenir les Etats Membres pleinement informés, l'Administration a régulièrement fourni des informations actualisées sur le processus de réforme budgétaire, et a organisé une réunion avec les Etats Membres, le 30 mars 2015, au cours de laquelle ceux-ci ont été informés en détail des mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement budgétaire. Une autre réunion de ce genre est prévue en 2016, qui sera l'occasion de présenter des réalisations concrètes.

22. **Contrôles internes.** Grâce à la générosité dont les Etats Membres ont fait preuve en approuvant le plan triennal de renforcement budgétaire, les contrôles internes ont été renforcés. Les crédits additionnels affectés à la structure de base ont permis de renforcer considérablement les effectifs et les capacités du Bureau des affaires juridiques, du Bureau de l'Inspecteur général et de la Division de la gestion des ressources humaines. Un fonctionnaire

chargé de la gestion des risques a été nommé. L'OIM s'emploie actuellement à introduire un cadre global de gestion des risques et à recruter un responsable de la gestion des risques, afin que l'identification des risques soit appréhendée de manière plus systématique au sein de l'Organisation. En 2015, un certain nombre d'initiatives visant à renforcer les contrôles ont été prises, y compris des améliorations dans les domaines de la gestion des risques de change et des technologies de l'information, où plusieurs systèmes clés font l'objet de perfectionnements. De même, dans le domaine de la gestion de la trésorerie, un nouveau système de gestion bancaire plus efficace est mis en place, qui réduira les frais bancaires, maximisera le rendement des investissements et rationalisera la gestion de la trésorerie et les mouvements de fonds.

23. Bien qu'elle ne fasse pas partie des Nations Unies, l'OIM continue de jouer un rôle majeur dans des initiatives lancées à l'échelle du système pour **prévenir l'exploitation et les violences sexuelles** et lutter contre les **violences sexuelles et sexistes**. Depuis quatre ans, je suis à la tête des efforts déployés par le système des Nations Unies sur ces questions. Je fais également partie du réseau International Geneva Gender Champions, une initiative de l'Office des Nations Unies à Genève et de la Mission permanente des Etats-Unis d'Amérique et de ses partenaires. Une priorité élevée est accordée à ces questions, surtout dans les situations d'urgence. Ainsi, l'OIM continue de s'employer à concrétiser ses engagements pour être mieux à même de prévenir et de combattre l'exploitation et les violences sexuelles commises par les travailleurs humanitaires. Pour le compte du Comité permanent interorganisations (IASC), et avec le soutien de ses représentants principaux, elle coordonne un projet pilote de trois ans (prenant fin en décembre 2015), visant à mettre en place des mécanismes interorganisations pour le dépôt de plaintes à l'échelle locale en République démocratique du Congo et en Ethiopie. Les enseignements tirés de ce projet pilote sont rassemblés dans un guide des pratiques exemplaires, qui sera largement diffusé afin de contribuer à la mise en place de tels mécanismes dans d'autres contextes humanitaires.

24. En outre, l'OIM dirige une équipe d'experts des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales, chargée d'élaborer des procédures de fonctionnement normalisées pour le traitement des plaintes conjointes et l'orientation des cas. En ce qui concerne les **violences sexistes**, l'OIM continue de participer activement à l'« Appel à agir dans le domaine de la protection contre les violences fondées sur le sexe dans les situations d'urgence », une initiative mondiale actuellement menée par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. En 2015, l'OIM a activement contribué à l'élaboration d'une feuille de route en vue d'une action concertée visant à lutter de manière globale contre les violences sexistes et à en faire une priorité dès le début d'une situation d'urgence.

25. **Migrants dans les pays en crise.** L'initiative « Migrants dans les pays en crise » (MICIC), pilotée par des gouvernements et coprésidée par les Philippines et les Etats-Unis, et dont l'OIM assure le secrétariat, est déjà bien engagée. L'OIM a mis en place le secrétariat MICIC avec l'aide financière des Etats-Unis et l'appui du groupe de travail de l'Initiative. Les vastes consultations engagées avec des gouvernements, des organisations de la société civile, le secteur privé et des organisations internationales partenaires se sont intensifiées dans le but d'élaborer pour la mi-2016 des principes, des lignes directrices et des pratiques efficaces à l'usage de toutes les parties prenantes concernant les phases avant, pendant et après une crise. En 2015, des consultations de deux jours ont été menées avec les Etats participant aux Consultations intergouvernementales sur les politiques en matière de droit d'asile, de réfugiés et de migrations, à Manille pour l'Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est, et à Bruxelles pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale. Des manifestations MICIC parallèles ont été organisées

lors de la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe tenue à Sendai (Japon) en mars, et du Forum mondial sur la migration et le développement qui s'est tenu récemment à Istanbul. En outre, une séance d'information a été organisée au niveau des ambassadeurs à l'intention des missions permanentes à Genève. L'initiative MICIC a également été débattue dans le cadre de plusieurs enceintes, dont l'Autorité intergouvernementale pour le développement, le Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe, le Processus de Puebla et l'Initiative Nansen.

26. En outre, une action de sensibilisation à l'Initiative a été menée dans le cadre de séminaires en ligne, de bulletins d'information trimestriels, d'une vidéo et de notes préparées par l'OIM. Des thèmes directeurs sont en train de se dégager : l'importance de protéger les droits des migrants en temps normal, afin de renforcer leur résilience en temps de crise ; la nécessité de garantir aux migrants le même accès à la protection et à l'aide que les nationaux dans les situations de crise, et d'adopter des mesures spécifiques pour surmonter les obstacles particuliers qui empêchent les migrants d'accéder à l'aide en temps de crise ; et la nécessité d'adopter une approche axée sur le développement à long terme à l'étape du relèvement d'une crise. L'initiative MICIC apparaît de plus en plus comme un exemple probant de la manière dont un dialogue inclusif et multipartite peut déboucher sur l'élaboration d'orientations concrètes permettant aux Etats et à d'autres acteurs de répondre aux problèmes de la migration.

27. **Processus consultatifs régionaux sur la migration (PCR).** Il existe actuellement 18 PCR, pour la plupart desquels l'OIM assure le secrétariat, qui couvrent quasiment le monde entier. Nous sommes honorés et heureux d'avoir eu l'occasion de collaborer avec la Ligue des Etats arabes en vue de la création de son propre PCR. Le Processus consultatif régional sur la migration pour les pays arabes qui vient d'être créé a immédiatement proposé d'accueillir la cinquième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration, qui s'est tenue en octobre de cette année au Caire. (Actuellement, seuls les Etats des Caraïbes ne disposent pas de leur propre PCR). Les processus consultatifs régionaux continuent de jouer un rôle important, en ce qu'ils réunissent régulièrement des pays d'origine, de transit et de destination pour discuter et débattre de questions de migration.

28. **Réponse aux crises.** Au cours de l'année écoulée, l'OIM a continué d'intervenir sans relâche dans toutes les crises et tous les conflits majeurs dans le monde. Les situations d'urgence représentent aujourd'hui le poste le plus important de notre budget opérationnel et constituent la raison principale de l'accroissement de nos effectifs dans le monde entier. Nous procédons actuellement à l'évacuation, par mer et par air, de travailleurs migrants et d'autres populations au départ du Yémen ; nous fournissons une assistance en République arabe syrienne par l'intermédiaire de notre personnel déployé sur place ; nous rétablissons nos programmes dans le contexte du conflit en République centrafricaine après que nos bureaux eurent été incendiés ; nous jouons un rôle de premier plan dans la protection de dizaines de milliers de personnes qui fuient les violences au Soudan du Sud ; et nous fournissons un appui vital en Iraq et dans d'autres pays déchirés par un conflit. En outre, des gouvernements ont recours à nos services pour réagir à des catastrophes naturelles, telles que le récent tremblement de terre au Népal, et pour faire face aux effets de catastrophes naturelles à évolution lente, telles que la désertification au Sahel, et pour les atténuer.

29. Globalement, l'OIM a mené des activités d'urgence et de préparation dans 50 pays, notamment dans les domaines de la coordination et de la gestion des camps, du suivi des déplacements, de la fourniture d'abris d'urgence et d'articles non alimentaires, et de services

en matière de protection, d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Sa plus grande opération humanitaire continue d'être menée au Soudan du Sud, où nous dirigeons les groupes sectoriels des abris d'urgence/articles non alimentaires et de la coordination et de la gestion des camps. En République arabe syrienne, où l'on compte plus de 6,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, l'OIM a porté assistance à plus de 3,5 millions de bénéficiaires par l'intermédiaire des 224 membres du personnel déployés à Damas, en Jordanie et en Turquie. En Iraq, où plus de 3,2 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur pays, l'OIM a continué de suivre régulièrement les schémas de déplacement, afin de recenser le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, d'analyser les conditions de leur déplacement et d'identifier la nature de leurs besoins humanitaires. Elle a, en outre, développé sa distribution d'abris et d'articles de secours essentiels dans le pays, malgré l'insécurité grandissante et la difficulté d'atteindre ceux qui ont besoin d'une aide humanitaire.

30. **Renforcement des capacités dans les interventions d'urgence.** L'OIM continue de renforcer ses capacités de préparation et de réponse aux crises. Plus de 10 000 personnes ont bénéficié d'une formation à la coordination et à la gestion des camps, au suivi des déplacements et à la prévention des violences sexistes. L'Organisation a, en outre, dispensé une formation introductive aux interventions d'urgence, et a formé plus de 80 personnes au Bangladesh, au Népal et aux Philippines dans le cadre du Guide Mend relatif à la planification des évacuations de masse en cas de catastrophe naturelle (*Comprehensive Guide for Planning Mass Evacuations in Natural Disasters*).

31. **Transition et redressement.** Les activités de transition et de redressement de l'OIM visent à dépasser le cadre de l'aide humanitaire pour s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité et de déplacement forcé. En 2015, les programmes de transition et de redressement de l'OIM ont concerné 32 pays, dont l'Afghanistan, le Tchad, la République centrafricaine, le Niger, la Somalie et le Yémen pour des activités en cours, et Haïti, l'Iraq et le Pérou pour des initiatives de stabilisation. L'OIM a lancé 79 nouvelles initiatives de transition et de redressement, dont 73 projets de stabilisation communautaire, trois projets de réintégration d'ex-combattants en Guinée et en Somalie, et trois projets de soutien en matière électorale en Guinée et en Haïti. Sur le plan politique, l'OIM a lancé en 2015 un projet de cadre de règlement progressif des situations de déplacement, qui élargit le champ d'intervention, traditionnellement axé sur les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux migrants et aux autres populations mobiles et aux communautés touchées par les déplacements.

32. **Réinstallation et gestion des mouvements.** Les opérations de transport de l'OIM sont de plus en plus vastes et complexes. En 2015, l'OIM a achevé ou lancé des opérations de réinstallation, de retour ou d'évacuation au départ de plusieurs endroits présentant des risques élevés pour la sécurité. Par exemple, depuis le début de la crise au Yémen, l'OIM a contribué à l'évacuation par avion de 2 060 migrants, et fourni à 12 140 personnes une aide au transport au départ de Djibouti et de la Somalie jusqu'à leurs régions d'origine. Elle aide en outre une trentaine d'Etats à mettre en œuvre des mesures de réinstallation, d'admission humanitaire et de réimplantation. A cet égard, d'importantes opérations sont en cours en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique latine et au Moyen-Orient. L'OIM s'attend à avoir transporté quelque 120 000 personnes au titre de ces dispositifs d'ici la fin de 2015.

33. **Matrice de suivi des déplacements (MSD).** L'OIM continue d'utiliser la Matrice de suivi des déplacements lors de ses interventions humanitaires de moyenne et de grande envergure. La Matrice est actuellement utilisée dans 22 pays où elle sert à repérer et à

surveiller les déplacements internes de plus de 15 millions de personnes. L'équipe d'appui mondial chargée de la MSD fournit un soutien permanent, à distance et sur place, pour assurer le fonctionnement de la MSD sur le terrain, tout en s'employant à y incorporer des technologies novatrices de collecte, de traitement et d'analyse de données, y compris un portail sur les flux migratoires vers l'Europe. En 2015, des indicateurs de violences sexistes et d'autres indicateurs de risque ont été intégrés dans les banques de données mondiales types de la MSD, et sont mis en œuvre dans neuf pays dans lesquels la Matrice est utilisée.

34. **Gestion de l'immigration et des frontières.** L'OIM est de plus en plus sollicitée par les Etats pour qu'elle les aide à résoudre des problèmes complexes de gestion de l'immigration et des frontières. En 2015, l'accent a été plus particulièrement mis sur la lutte contre le trafic illicite de migrants et la sécurité aux frontières.

35. **Services de migration assistée.** A la date de novembre 2015, 64 projets étaient en cours d'exécution pour appuyer des dispositifs de visa et d'entrée bien administrés. Les services fournis sont notamment les suivants : création de centres de traitement des demandes de visa, contrôles d'identité et relevé des identifiants biométriques, vérification des documents, suivi des demandes de visa, et aide au voyage. A la demande des Etats Membres, l'OIM s'occupe en outre de vérifier les actes d'état civil et les diplômes d'études, afin de lutter contre la fraude et de soutenir les voies de migration régulière et légale. De janvier à octobre 2015, l'OIM a fourni une aide au voyage à plus de 14 000 migrants qui, pour l'essentiel, bénéficiaient d'un visa de regroupement familial, pour se rendre, entre autres, en Australie, au Canada et aux Etats-Unis.

36. **Mobilité de la main-d'œuvre et développement humain.** L'OIM a continué d'œuvrer à la promotion de pratiques de recrutement éthiques et de la transparence dans les chaînes d'approvisionnement en main-d'œuvre. Elle a reçu des fonds initiaux de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse pour élaborer le Système IRIS d'intégrité du recrutement international pour une période de trois ans. Cette première phase du système IRIS sera consacrée à la mise au point du système de certification pour les intermédiaires du recrutement international, à l'expérimentation du système dans certains couloirs de migration, et à l'élaboration d'une structure de gouvernance indépendante. Des fonds additionnels destinés au développement du système IRIS ont été versés en 2015 par les Gouvernements du Canada et de la Suède. En outre, l'OIM a poursuivi sa collaboration avec des partenaires du secteur privé pour mettre en œuvre des projets de cartographie de chaînes d'approvisionnement en main-d'œuvre et d'évaluation portant sur le respect des pratiques éthiques, pour former des équipes chargées de l'audit social au sein des entreprises, et pour élaborer des politiques d'entreprise visant à améliorer la protection des droits des travailleurs migrants. Enfin, la mobilisation des parties prenantes du système IRIS a été consolidée grâce à la signature d'un mémorandum d'accord entre l'OIM et un syndicat de travailleurs aux Etats-Unis et au Canada.

37. **Aide aux migrants.** En 2014-2015, l'OIM a apporté une aide directe à 11 790 victimes de la traite d'êtres humains et de formes connexes d'exploitation et d'abus. Elle est venue en aide à 340 migrants dans le besoin par l'intermédiaire de son Fonds d'assistance global, un mécanisme de soutien d'urgence qui permet d'offrir une assistance sur mesure à des personnes – hommes, femmes et enfants – victimes de la traite transfrontalière. Le Fonds a récemment financé l'aide fournie à des hommes se trouvant à bord de navires de pêche étrangers dans les eaux indonésiennes. Certains n'étaient pas allés à terre depuis des années, et l'un d'eux n'avait eu aucun contact avec sa famille depuis 22 ans.

38. En juin 2015, l'OIM a lancé la plateforme de financement participatif 6Degree.org, qui permet à tout un chacun d'aider directement des survivants de la traite. Au cours du premier mois, 68 donateurs potentiels se sont inscrits sur le portail. En 2015, l'OIM a également continué de proposer à des migrants diverses formes d'aide au retour volontaire et à la réintégration – aide à la création d'une microentreprise, éducation, formation et logement – facilitant ainsi leur retour et leur réintégration dans leur pays d'origine dans la dignité.

39. **Migration, environnement et changement climatique.** La Division Migration, environnement et changement climatique a été créée le 1^{er} janvier 2015. Cette création a non seulement consolidé le positionnement externe de l'OIM sur cette question importante et transversale, mais elle a aussi renforcé ses capacités internes et précisé les responsabilités internes. Autre processus politique important en 2015 : la contribution substantielle apportée par l'OIM à l'Initiative Nansen en sa qualité d'invité permanent du Comité directeur, et de membre du Comité consultatif et du groupe des Amis de l'Initiative. En outre, l'OIM a coorganisé les consultations régionales de l'Initiative Nansen pour l'Asie du Sud qui se sont tenues à Khulna (Bangladesh). Dans le cadre du projet financé par l'UE intitulé Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques (projet MECLEP), l'OIM a formé 59 chercheurs locaux en vue de réaliser des enquêtes auprès des ménages dans quatre pays pilotes. Un manuel de formation sur la multiproblématique de la migration, de l'environnement et du changement climatique a été testé dans le cadre de quatre ateliers de formation à l'intention de décideurs, et 79 fonctionnaires gouvernementaux ont été formés. Ce manuel sera publié en 2016.

40. **Migration et santé.** Les aspects sanitaires de la migration et de la mobilité humaine sont devenus un sujet de préoccupation croissante pour les Etats et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement. Aujourd'hui plus que jamais, les conditions de la migration sont des déterminants fondamentaux de la santé des migrants et des communautés. L'Organisation a régulièrement développé et diversifié ses services de santé dans le contexte migratoire pour pouvoir relever ces nouveaux défis. Le personnel de l'OIM participant à la mise en œuvre des programmes de santé en 2015 comprend 1 200 personnes travaillant dans différentes disciplines, dont 800 professionnels de la santé déployés dans plus de 60 pays. Quelque 300 000 migrants, dont 100 000 réfugiés, ont bénéficié du Programme d'évaluation sanitaire de l'OIM. En 2015, une grande partie de l'action menée dans le domaine de la santé a consisté à riposter de manière ininterrompue à la flambée d'Ebola. S'appuyant sur le Cadre opérationnel en cas de crise migratoire, les mesures mises en œuvre par l'OIM en 2015 ont consisté, notamment, à administrer trois unités de traitement de l'Ebola au Libéria, à déployer des équipes médicales étrangères, à soutenir 28 centres de crise au niveau des préfectures en Guinée, et à former 8 244 intervenants de première ligne à la prévention et au contrôle de l'infection en Sierra Leone. Ces deux dernières années, l'OIM a fourni un soutien psychosocial et en matière de santé mentale à 720 000 migrants et personnes déplacées et touchées par un conflit, et a dispensé une formation psychosociale spécialisée à 4 500 professionnels dans 32 pays du monde.

41. **Fonds de l'OIM pour le développement.** Le Fonds a continué de financer des projets menés conjointement par les Etats Membres et l'OIM pour renforcer les capacités permettant aux gouvernements de gérer les migrations dans les domaines précis définis par les Etats Membres. Le budget total du Fonds en 2015 s'est élevé à 8,5 millions de dollars E.-U.. Cinquante-trois projets auront été approuvés à la fin de l'année, pour des budgets allant de 42 596 dollars E.-U. à 300 000 dollars E.-U.. Le Fonds comptait cette année plus de 113 projets actifs portant sur divers domaines thématiques liés à la gestion des migrations.

L'accroissement du nombre d'Etats Membres de l'OIM entraîne une augmentation du nombre de demandes présentées par des Etats Membres remplissant les conditions requises. Le soutien financier apporté par les Gouvernements de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique et des Etats-Unis d'Amérique est très apprécié. Cependant, étant donné l'accroissement des demandes de financement, l'OIM recherche un soutien additionnel de la part des donateurs. En 2015, le Système PRIMA d'information et de gestion des projets a continué à être développé et a été mis en place.

Cohérence

42. **Partenariats.** Cette année, l'OIM a mené une action en direction de deux groupes de partenaires précis, les parlementaires et les autorités locales. Les parlementaires jouent un rôle central dans l'élaboration des politiques, et peuvent considérablement influencer l'opinion publique et contribuer à la lutte contre la xénophobie et l'hostilité à l'encontre des migrants. Quant aux autorités locales, l'édition 2015 de notre publication phare, le Rapport *Etat de la migration dans le monde – Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité* et la Conférence sur les migrants et les villes, ont clairement montré qu'elles sont les mieux à même de répondre aux besoins des migrants et que, souvent, elles ont la volonté et la capacité de formuler des politiques et de mettre en œuvre des pratiques de manière plus systématique qu'il n'est possible de le faire à l'échelle nationale.

43. Pour exploiter les avantages et tout le potentiel de la migration, il est indispensable d'adopter des approches de la migration et de la mobilité humaine planifiées, bien gérées et bien conduites. Cependant, la migration est un domaine d'action vaste et complexe, et il n'existe ni convention ni cadre unique énonçant une approche cohérente, globale et équilibrée.

44. C'est pourquoi le Cadre de gouvernance des migrations (document C/106/40) est une contribution utile et opportune à la gestion des migrations et de la mobilité. Ce cadre regroupe des questions relevant de différents domaines d'action, notamment le développement économique et social, les droits et les cadres institutionnels, et des questions relatives au développement et à l'action humanitaire. L'OIM s'efforcera d'élargir et d'approfondir la concertation sur le Cadre, afin de déterminer plus précisément comment les Etats et d'autres acteurs peuvent mettre en pratique ses principes et objectifs. Des réponses fragmentaires ne permettent guère de résoudre les difficultés interminables et à long terme que soulève la gestion de la mobilité. Pour cette raison, l'OIM entend utiliser le Cadre pour fournir des conseils complets et cohérents à ses bureaux de pays, aux organismes régionaux, aux PCR et à la communauté internationale.

45. En outre, l'OIM continue de participer activement à l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations, au Groupe mondial sur la migration, au Forum mondial sur la migration et le développement, à l'Alliance des civilisations des Nations Unies et à d'autres forums pertinents.

46. Jusqu'ici, l'OIM a été invitée à faire partie des équipes de pays des Nations Unies dans les 160 pays où elle a des bureaux, et a participé à la quasi-totalité des fonds d'affectation spéciale multidonateurs des Nations Unies. Sa participation aux équipes de pays lui permet de contribuer à la planification et à la programmation des Nations Unies au niveau des pays sous l'angle de la migration et de la mobilité humaine, mais aussi de se tenir informée des faits nouveaux pertinents. Malheureusement, un document officiel publié cette

année par le Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies (DOCO) au sujet de la non-appartenance de l'OIM au système des Nations Unies pourrait limiter notre participation, à l'avenir, aux équipes de pays et aux fonds d'affectation spéciale.

Changement

47. **Initiatives.** L'OIM a lancé toute une série d'initiatives (voir l'annexe III : Emerging and on-going initiatives), dont certaines découlent du document final du Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, tenu en octobre 2013. Il s'agit, entre autres, d'une initiative visant à réduire le coût des transferts de fonds ; du projet IRIS ; du Conseil consultatif des politiques de migration ; du Cadre de gouvernance des migrations ; et de l'initiative MICIC pilotée par des gouvernements, et dont l'OIM assure le secrétariat.

48. **Relations entre l'OIM et les Nations Unies.** Le Groupe de travail des Etats Membres sur les relations entre l'OIM et les Nations Unies et sur la Stratégie de l'OIM s'est réuni tout au long de l'année sous la présidence avisée du premier Vice-Président du Conseil. En outre, j'ai eu cinq réunions informelles avec le Vice-Secrétaire général des Nations Unies. A ce stade, les délibérations du Groupe de travail ont débouché sur un projet de résolution pour examen à cette session du Conseil. En cas d'approbation, je serais invité à prendre officiellement contact avec les Nations Unies pour examiner la façon dont les relations entre les deux organisations pourraient être améliorées sur la base des « éléments essentiels » identifiés par les Etats Membres.

49. Si je suis invité à prendre officiellement contact avec les Nations Unies, je tiendrai les Etats Membres étroitement informés en rendant régulièrement compte de mes discussions au Groupe de travail. De la sorte, les Etats Membres pourront prendre une décision quant aux étapes suivantes, sans exclure aucune option.

50. En 2015, les discussions ont revêtu un caractère d'urgence inattendu, en raison de la publication du document du DOCO précité et du manque de précision quant aux modalités d'une participation éventuelle de l'OIM au processus d'examen et de mise en œuvre des objectifs de développement durable et, plus particulièrement, au rôle moteur qui lui reviendrait pour aider les Etats à mettre en œuvre les objectifs relatifs à la migration.

51. **Gestion, planification et rapports axés sur les résultats, et *Manuel des projets de l'OIM*.** L'OIM s'efforce constamment d'améliorer la manière dont elle planifie ses programmes et en rend compte, de façon à ce qu'ils aient un effet positif sur les bénéficiaires et garantissent l'optimisation des ressources pour les Etats Membres et les donateurs. Nous continuons d'améliorer la planification et l'établissement des rapports, notamment pour qu'ils soient axés sur les résultats. A cet effet, l'Administration utilisera le Cadre de gouvernance des migrations pour que l'action de l'OIM soit mieux ciblée. Nous avons révisé le *Manuel des projets de l'OIM* pour consolider les approches axées sur les résultats, encourager l'utilisation du Cadre pour l'élaboration de projets et la programmation, et renforcer la mise en œuvre et le suivi des projets. Enfin, nous continuons de travailler à l'amélioration de nos capacités de suivi et d'évaluation dans les bureaux régionaux.

52. **Stratégie de partenariats avec le secteur privé.** Au titre de l'une de mes grandes priorités institutionnelles – les partenariats – j'ai demandé à la Directrice générale adjointe de prendre la tête de l'élaboration d'une stratégie de partenariats avec le secteur privé, de façon

que l'OIM dispose d'une base solide et d'une vision claire pour mobiliser les milieux d'affaires, les fondations, les particuliers fortunés et le grand public. La Stratégie a été présentée aux Etats Membres à la dix-septième session du CPPF, où elle a reçu un accueil favorable. Je remercie les Etats Membres qui ont, avec force, exprimé leur soutien. Fondée sur les principes d'intégrité, de responsabilité et de transparence, elle axe les relations nouées par l'Organisation avec le secteur privé sur quatre grands objectifs :

- a) Donner plus d'ampleur aux messages clés sur la migration par des activités de promotion et de sensibilisation ;
- b) Elaborer des solutions, des approches et de nouvelles technologies pour renforcer les capacités opérationnelles et stratégiques de l'OIM et venir en aide plus efficacement aux migrants et à la société ;
- c) Mobiliser des ressources financières et en nature pour soutenir les activités de l'OIM et les personnes auxquelles l'Organisation vient en aide ;
- d) Promouvoir des efforts conjoints pour saisir les chances et relever les défis liés à la migration qui nécessitent de collaborer avec le secteur privé.

53. Je remercie sincèrement la Directrice générale adjointe et l'équipe dynamique de collègues du Siège et de nombreux bureaux extérieurs d'avoir élaboré une stratégie solide et globale de partenariats avec le secteur privé. S'il s'agit d'une réalisation importante, ce n'est que la première étape. Pour que sa mise en œuvre soit couronnée de succès, l'aide financière des Etats Membres sera déterminante. Par rapport à d'autres organisations, les besoins de financement de l'OIM pour mobiliser le secteur privé sont modestes. Ils revêtent toutefois une importance capitale pour le succès de cette initiative. Je veux croire que je peux compter sur votre soutien énergique à cet égard.

54. **Données.** Il est admis depuis un certain temps que, pour que l'OIM conserve son statut de chef de file mondial pour les questions de migration et qu'elle demeure la référence incontournable en la matière, elle doit consacrer une attention plus grande et des ressources accrues aux données sur la migration. J'ai le plaisir d'annoncer que, le 1^{er} juillet, j'ai officiellement inauguré le Centre mondial d'analyse des données sur la migration à Berlin. Je tiens à remercier le Gouvernement de l'Allemagne d'avoir proposé d'accueillir le Centre. L'appui de l'Allemagne est vivement apprécié et contribuera de manière décisive au succès du Centre. Celui-ci produit déjà des données qui sont utilisées par d'importants médias ainsi que par les fonctionnaires de l'OIM du monde entier dans leur action à l'appui des gouvernements et des migrants. Le Centre a, en outre, publié le document [IOM Key Statistics 2011–2014](#), qui est un extrait du rapport statistique de l'OIM 2011-2014 à paraître.

55. **Médias.** En 2015, l'OIM s'est efforcée de redynamiser l'infrastructure de ses médias en créant son propre studio de télévision et de radio, équipé pour diffuser des programmes en direct. Ce studio permet à l'OIM d'être reliée à des dizaines de millions de personnes via des interviews en direct avec d'importants journalistes radio ou télévision. L'OIM a également intensifié ses efforts de formation pour que son personnel puisse répondre aux questions des médias, connaisse les techniques d'interview et maîtrise le langage des médias. L'équipe de l'OIM chargée des médias a su attirer l'attention sur d'importantes questions de migration, notamment sur la situation des migrants et des réfugiés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et dans les régions voisines. Grâce à son projet sur les migrants portés disparus, l'OIM est devenue la principale source de données sur le nombre de décès parmi les migrants.

III. AVENIR DES MIGRATIONS

Tournant décisif ou « nouvelle normalité » ?

56. Les flux migratoires en Europe et dans d'autres régions du monde ne devraient pas fléchir dans l'immédiat – du moins pas en l'absence de mesures visant à lutter résolument contre leurs causes profondes. Si, avec l'hiver, un ralentissement peut être escompté, il sera au mieux temporaire car les facteurs qui sous-tendent les mouvements de population forcés subsisteront. Actuellement, les négociations en cours sont limitées, et il n'existe aucun processus politique viable susceptible de mettre un terme aux innombrables conflits qui s'étendent presque sans discontinuité de l'Afrique de l'Ouest à l'Asie.

57. Un autre défi, tout aussi important, consiste à créer des voies solides, sûres, légales et ordonnées permettant des migrations temporaires et permanentes, planifiées et nécessaires, à tous les niveaux de qualification, aux fins de regroupement familial, d'études, d'admission pour raisons humanitaires, et à d'autres fins. Des programmes d'intégration ciblés doivent s'accompagner de mesures pour lutter contre la xénophobie, le racisme et la discrimination. Notre but est et restera de faciliter des migrations sûres et ordonnées dans l'intérêt de tous, d'améliorer les effets de la migration sur le développement pour les migrants, leur famille et les communautés d'accueil et d'origine, et de faire de la migration un choix délibéré, et non pas dicté par le désespoir.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

58. L'OIM mettra tout en œuvre pour veiller, dans l'intérêt des Etats Membres et des migrants, à jouer un rôle clé dans l'examen et la mise en œuvre des objectifs de développement durable au cours des quinze prochaines années. Aucune disposition de l'accord ne précise à qui il incombera d'assumer ces responsabilités. Il est essentiel que l'OIM se voie assigner un rôle de premier plan dans ce processus. A cet effet, les Etats Membres sont vivement engagés à insister pour que l'OIM joue un rôle dans la mise en œuvre des objectifs relatifs à la migration. Comme il est indiqué plus haut, les discussions des Etats Membres sur les relations entre l'OIM et les Nations Unies revêtent un degré d'urgence particulier à cet égard.

Prochaines manifestations

59. **Soixante-cinquième anniversaire de l'OIM.** L'Organisation a été fondée en décembre 1951, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans le but de transporter des réfugiés européens vers des lieux sûrs et de leur offrir une nouvelle vie dans des pays non européens. Elle est ensuite devenue une organisation régionale avec l'éclatement de différents conflits régionaux en Asie, en Afrique et en Amérique centrale. Au début des années 1990, l'OIM est devenue une organisation véritablement mondiale. Nous espérons que vous nous aiderez à célébrer comme il se doit cet événement marquant, principalement par des activités menées dans l'intérêt des migrants, des Etats Membres et de l'Organisation elle-même. Le thème sous lequel sera placée cette année du soixante-cinquième anniversaire sera annoncé sous peu, afin de braquer les projecteurs sur cet événement et de lui conférer une plus grande portée. Les suggestions des Etats Membres à cet égard seront particulièrement appréciées.

60. **Vingt et unième session de la Conférence des Parties (COP 21).** L'OIM considère que des stratégies de mobilité humaine permettent de formuler des politiques relatives au changement climatique mieux adaptées, et que les politiques migratoires ne peuvent ignorer les facteurs environnementaux et climatiques. C'est pourquoi elle continue d'informer et de

soutenir la communauté internationale pour qu'elle intègre la mobilité humaine dans l'accord sur le changement climatique qui doit être négocié à Paris, en décembre, lors de la COP 21. L'Organisation a fourni des conseils techniques aux Etats et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et a collaboré avec d'autres organismes au sein du Groupe consultatif sur le changement climatique et la mobilité humaine et du Groupe de travail sur les changements climatiques du système des Nations Unies. En outre, elle a préparé divers supports pour la COP 21, dont l'Atlas des migrations environnementales.

61. **Sommet mondial sur l'aide humanitaire.** Depuis le début des préparatifs, l'OIM compte parmi les plus ardents défenseurs de cette manifestation, qui se tiendra en mai 2016. Si les consultations régionales n'ont peut-être pas répondu aux attentes, les sujets de préoccupation subsistent et ce forum mondial doit s'y attaquer : les questions relatives à l'espace humanitaire ; l'élargissement de la base de donateurs finançant l'aide humanitaire ; l'adoption d'une nouvelle conception, à l'échelle internationale, de la protection des travailleurs humanitaires ; et la garantie que les migrants et la migration sont dûment pris en considération dans les mécanismes d'intervention humanitaire et l'action humanitaire.

62. **Habitat III.** ONU-Habitat a le statut d'observateur auprès de l'OIM et est un proche partenaire de réserve dans les opérations d'urgence et d'aide humanitaire. Etant donné que la majorité de la population vit aujourd'hui dans des zones urbaines, nous considérons que cette conférence, qui doit se tenir en octobre 2016, offre une nouvelle occasion de resserrer nos relations avec d'autres acteurs, y compris dans le domaine des abris, et de renforcer notre rôle en matière de coordination et de gestion des camps au sein du système des Nations Unies.

63. **Dialogue international sur la migration 2016.** Etant donné l'importance que revêtent les migrants et la migration dans les objectifs de développement durable, nous allons tous devoir nous atteler à la question de savoir comment atteindre au mieux les objectifs relatifs à la migration. C'est pourquoi je propose de consacrer le Dialogue international sur la migration 2016 à l'examen minutieux des conséquences et des aspects pratiques de la mise en œuvre des objectifs de développement durable qui concernent le mandat de l'OIM.

64. **Cinquième réunion mondiale des chefs de mission.** La cinquième réunion mondiale des chefs de mission, qui se tiendra à Genève en septembre 2016, sera l'une des manifestations organisées pour célébrer le 65^e anniversaire de l'OIM. Ces réunions sont une excellente occasion, pour les chefs de mission et les chefs de bureau de l'OIM du monde entier, de mettre en commun leurs expériences et de se pencher sur l'état de la migration. Elles permettent en outre au personnel de l'OIM de cultiver cet esprit de corps qui renforce l'Organisation de l'intérieur.

IV. CONCLUSION

65. Par une ironie du sort, dans le monde actuel, où les progrès technologiques sont tels que certains parlent de « quatrième révolution industrielle », les dirigeants semblent incapables de gérer la mobilité humaine de manière équitable, ordonnée et respectueuse de la dignité humaine. Les événements de l'année écoulée déboucheront peut-être sur une vision à long terme et sur une réflexion approfondie quant à la question de savoir si les politiques migratoires inflexibles actuellement mises en œuvre servent les intérêts nationaux et mondiaux. On ne viendra pas à bout du déficit démographique dans de nombreux pays développés par un « déficit de compassion ». Faire les bons choix pourrait bien être, à l'heure actuelle, un signe de leadership.

66. Cependant, deux défis majeurs, qui nous concernent tous, doivent être relevés : transformer le discours délétère actuel sur la migration – le discours public sur les migrants – de façon à ce qu’il soit plus objectif et que les contributions essentiellement positives des migrants soient prises en considération dans nos politiques et nos discours. Le second défi est d’apprendre à gérer la diversité – culturelle, ethnique et religieuse – dans un Nord vieillissant qui a besoin de travailleurs à tous les niveaux de qualification, face à un Sud jeune où la population a cruellement besoin de travail. Pour cela, il faudra impérativement concilier ces deux notions, apparemment paradoxales : a) la souveraineté nationale et les aspirations individuelles ; et b) la sécurité nationale et la sécurité humaine.

Annexe I

**COMPTE RENDU SUR LES POINTS RELATIFS A LA MIGRATION
ABORDES LORS DE REUNIONS DE HAUT NIVEAU TENUES AUX NATIONS
UNIES**

1. Le présent document récapitule les points et les conclusions présentant un intérêt pour l'OIM du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, tenu du 25 au 27 septembre 2015 ; du débat général annuel de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue du 28 octobre au 3 octobre 2015 ; et d'une réunion de haut niveau organisée le 30 septembre 2015 par le Secrétaire général des Nations Unies sur le thème « Renforcer la coopération relative aux migrations et aux déplacements de réfugiés dans la perspective du nouveau programme de développement ».

Sommet des Nations Unies sur le développement durable

2. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a confirmé que celui-ci servirait aux Nations Unies de feuille de route pour réaliser le développement durable à l'horizon 2030. Les déclarations faites lors du débat et des sessions interactives ont mis en relief, entre autres :

- La **crise des réfugiés** actuelle, considérée comme un défi transnational d'envergure mondiale, qui met en évidence les relations d'interdépendance et de corrélation toujours plus étroites et qui exige une action collective ; il a été relevé que pour répondre aux crises actuelles, et plus particulièrement en Syrie, il faudra investir davantage dans l'aide humanitaire, la résilience et le développement humain.
- L'importance de s'attaquer aux **causes profondes** des mouvements massifs de réfugiés et de migrants fuyant leur lieu d'origine. Il a été constaté au cours des discussions que la paix, la sécurité, le développement et les crises humanitaires sont corrélés et que les causes profondes des déplacements sont, notamment, les conflits, le sous-développement, la pauvreté, l'extrémisme et le changement climatique. Il a été rappelé que pour renforcer la stabilité, il faut veiller à une bonne gouvernance et au respect de la légalité et lutter contre la corruption, y compris en investissant dans la résilience dans les pays fragiles.
- La nécessité d'examiner la question des restrictions imposées aux **rapatriements de fonds** et du coût élevé des transferts, conformément au Programme de développement durable.
- L'importance de **gérer les migrations**, afin qu'elles soient plus sûres et plus ordonnées, notamment en décriminalisant la mobilité humaine, en faisant face aux mouvements de mineurs non accompagnés, et en mettant fin à la traite d'êtres humains, à l'exploitation sexuelle, au travail servile, et au crime international organisé.
- La nécessité de réconcilier les sociétés et **d'intégrer** les nouveaux venus, de reconnaître et de protéger les **droits des migrants**, et d'apprécier à leur juste valeur les **contributions positives** des migrants dans les pays d'origine et de destination

- La nécessité de considérer le **changement climatique** comme un important facteur de migration, d'autant que les flux migratoires et les déplacements massifs sont, potentiellement, des conséquences majeures du changement climatique.

3. L'OIM a fait des déclarations lors de deux sessions distinctes du Sommet, dans lesquelles elle a lancé un appel pour que les gouvernements s'attaquent aux causes et aux conséquences de la migration d'une façon qui contribue à des migrations sûres, ordonnées et dignes dans l'intérêt de tous, et a souligné la volonté de l'Organisation d'aider les gouvernements à se conformer à cet ambitieux programme.

4. L'Assemblée générale s'est efforcée de se concentrer sur la mise en œuvre du Programme, attirant l'attention sur plusieurs déterminants clés d'une mise en œuvre réussie, parmi lesquels elle a cité un solide cadre de surveillance et d'évaluation pour mesurer les progrès accomplis. La Suède a annoncé le lancement d'une initiative conjointe de neuf pays figures de proue dans le monde (le Brésil, la Colombie, l'Allemagne, l'Afrique du Sud, la Suède, le Libéria, la Tanzanie, le Timor-Leste et la Tunisie) pour créer une dynamique et garantir la mise en œuvre du Programme.

Soixante-dixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies : débat général annuel

5. Le débat de l'Assemblée générale a repris un grand nombre des thèmes qui ont retenu l'attention pendant le Sommet, évoquant à maintes reprises les **mouvements massifs** de réfugiés, de migrants et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Des appels ont été lancés pour que des mesures globales soient prises en réponse aux **crises humanitaires prolongées** aux quatre coins du monde, et pour qu'un nouveau souffle soit donné aux efforts visant à trouver des solutions pacifiques aux conflits. Il a également été demandé que la question des pressions pesant sur le système humanitaire soit examinée et réglée lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire, en 2016.

6. Comme lors du Sommet, des appels ont été lancés en faveur de mesures visant à s'attaquer aux **causes profondes** des flux migratoires massifs, parmi lesquelles on a cité les conflits, la sécurité, le sous-développement, le changement climatique, le terrorisme, ou encore l'inexistence des droits de l'homme dans les pays d'accueil. L'hostilité croissante à l'égard des immigrants et la montée du racisme ont suscité des inquiétudes, et il a été estimé que, pour stopper la progression des idéologies extrémistes et violentes risquant de provoquer des déplacements, il est important d'éliminer la xénophobie. Il a été relevé que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 constitue un cadre pour s'attaquer à la pauvreté et aux inégalités, et pour veiller à la protection de l'environnement, au respect des droits de l'homme et à la prévention des conflits et des crises humanitaires.

7. Le Président de l'Assemblée générale a annoncé qu'il tiendrait une réunion consacrée à la « crise mondiale des réfugiés » au cours de la seconde quinzaine de novembre 2015.

Renforcer la coopération relative aux migrations et aux déplacements de réfugiés dans la perspective du nouveau programme de développement

8. Le conflit syrien et les **flux de migrants et de réfugiés** qu'il provoque ont été le fil conducteur des discussions. D'un bout à l'autre de la réunion, il a été souligné que la **migration est un ferment du développement**, et que le développement contribue, sur la

durée, à un accroissement des flux migratoires. Il a été reconnu qu'une réponse mondiale s'impose de toute urgence pour relever les défis actuels de la migration, et que les pays ne peuvent agir unilatéralement.

9. Les discussions ont mis en relief la nécessité de respecter le droit de demander l'asile et le principe de non-refoulement. En outre, les dirigeants politiques ont été invités à défendre une **image positive de la migration** et, ce faisant, à combattre la xénophobie, la discrimination et les sentiments hostiles aux migrants. Plusieurs intervenants ont estimé que les sauvetages en mer sont une obligation impérative au regard des droits de l'homme.

10. La réunion a pris note d'autres manifestations au cours desquelles les migrations et les déplacements seront abordés, à savoir, entre autres, le Forum mondial sur la migration et le développement ; le prochain Sommet du G20, en novembre 2015 ; le Sommet mondial de l'action humanitaire, en 2016 ; la proposition de conférence d'annonces de contributions faite par la Norvège et l'Allemagne ; une réunion de la Commission de la population et du développement sur les inégalités et, corrélativement, sur la migration ; et une réunion de l'Assemblée générale sur les moyens de permettre au système des Nations Unies d'élaborer une approche globale de la migration et des conséquences opérationnelles connexes (voir le paragraphe 7).

11. Une discussion a été menée sur les dispositions institutionnelles, au cours de laquelle le Président de l'Assemblée générale a vivement engagé les Etats membres à apporter aux Nations Unies et à leurs institutions le soutien financier et opérationnel dont elles ont besoin pour s'acquitter de leur mandat.

12. Plusieurs participants ont insisté sur l'importance de l'action menée par l'OIM. Pour sa part, le Président de l'Assemblée générale a estimé que l'OIM doit être associée aux discussions sur les stratégies visant à développer et à intensifier la **coopération mondiale sur la migration**. Le Secrétaire général adjoint a, **lui aussi**, souligné le travail d'importance capitale accompli par l'OIM face aux défis migratoires actuels, désignant l'Organisation comme une « cousine » de la famille des Nations Unies. L'OIM a appelé de ses vœux une mise en concordance de la sécurité de l'Etat et de la sécurité humaine. A cet égard, plusieurs participants se sont associés à elle pour suggérer une réévaluation des politiques de sécurité aux frontières, afin qu'il n'y ait pas d'incompatibilité avec le droit à la liberté de circulation et le droit d'asile.

Annex II

Migration's relevance for realizing Sustainable Development Goals

Migration and refugee flows are constantly part of the public discourse, mainly characterised as unplanned and chaotic and caused by crisis or lack of opportunity. Meanwhile, far beyond this often tumultuous and divisive discourse, there has emerged a consensus among industrialised countries, emerging economies and developing countries alike:

Migration is needed to realize sustainable development in the future.ⁱ

This unanimity was reached after over two years of discussions and negotiations at the United Nations where an accord was struck on priority actions for development in all societies over the next 15 years. These are the new **Sustainable Development Goals** (SDGs), formally adopted by the UN General Assembly in September 2015. The SDGs aim to eradicate poverty, set clear targets on access to health and education, biodiversity and urban planning, above all halt the dizzying inequalities within and between countries and to leave no group of humanity behind.ⁱⁱ

Evolution of migration since the Millennium Development Goals (2000 -2015)ⁱⁱⁱ

- *Number international migrants have increased by approximately 32% to 242 million*
 - *Migrant remittances have increased fivefold to an expected USD billion 454 in 2015*
 - *Number of persons internally displaced because of crisis rose to 56 million in 2014*
 - *Average time for persons remaining in displacement has reached 9 years*
-

What the world's countries are clear about is that safe and orderly migration is absolutely essential for the SDG agenda. The SDGs thus boldly believe in societies' ability to embrace change and the energy of migrants. In essence, supporting orderly and safe migration will:

- (i) lead to reduction of inequalities,
- (ii) combat the worst forms of violence against women, and
- (iii) be part of management of urban spaces.

[infographic here on SDG 10 "decreasing inequalities"]^{iv}

Migration reduces inequalities

Migration lessens inequalities for a number of reasons. For hundreds of millions of international migrants, migrating to a richer country immediately increases expendable incomes. Furthermore, it affects poverty levels of the additional hundreds of millions of family members of migrants who remain in the country of origin. Remittances to developing countries have over the last decade and a half increased five-fold to almost USD 500 billion.^v These are significant funds for many developing countries' economies. In 2014, there were 9 countries for which remittances are between 10% and 45% of their total GDP^{vi}.

Remittances typically go to a poor family member, which means they have more room for investing in their children's human capital through health services and education. Remittances also act as an "insurance" against unforeseen illness, price increases or other shocks. In addition, opportunities to find work abroad eases unemployment at home, and when migrants return to their country of origin (as they often do), they come back with professional skills that are in short supply. Also, migrants create networks between countries of origin and reception which spurs trade and foreign direct investment.

Unfortunately, far too much of migrants' hard earned income is currently squandered by high remittance costs and exorbitant recruitment fees. The SDGs, therefore, focus on improving good migration policies that can safe-guard the well-being and productivity of migrants. ^{vii}

IOM recognizes both the good remittances can do and the difficulties restrictions on them can cause, and is, therefore, invested in increasing the positive and decreasing the negative aspects around diaspora donations. The organization has completed dozens of operations globally, including: [Enhancing Development Impact of Migrants Remittances in Tajikistan \(MRRC\)](#), [Bankarization and Remittances - Access to Financial Services and Small Businesses, Nicaragua \(BAR\)](#), and [Maximizing the Benefits of Remittances for Cambodian Migrant Workers in Thailand \(MBRCMW\)](#) .

[infographic here on SDG 5 on "gender equality"]

Tackling human trafficking addresses the worst crimes against women

The nature of trafficking makes global figures hard to come by, however, the essential elements are becoming clear. Trafficking is the fastest growing global criminal enterprise^{viii}. At any given moment, there are up to 10 million trafficked persons around the world; around 600.000 to 800.000 persons are trafficked across international borders each year^{ix}. Some 80% of trafficked persons are women and girls^x. The vast majority are trafficked the purpose of sexual exploitation, where they are faced with brutality for years or even decades as they are forced to work in sweatshops, as domestic servants or as sex workers^{xi}.

The SDGs sets a zero target for trafficking in women and children by 2030 and calls for immediate and effective measures to end modern slavery and human trafficking. These targets are set in multiple SDGs, such as goal 5 on gender equality, goal 8 on decent work and goal 16 on peaceful societies. It is clear that the fight against human trafficking remains one of the key issues in the fight for the human rights and well-being of women and girls.^{xii}

[infographic here on SDG 11 on sustainable cities]

IOM does significant work to combat human trafficking and other issues that most direly effect women and girls. Some trafficking projects include: [USAID: Ensuring a comprehensive approach to address smuggling and trafficking in Egypt, including Egypt's Sinai Peninsula](#), [Programme against Human Trafficking in Eastern Europe](#), and [Preventing and Addressing Violence and Trafficking on Women and Girls in Albania](#). Other women-focused initiatives are: [Empowering Women Victims of Domestic Violence \(DV\) with Improved Socio-Economic Capacity and Gender Awareness, Azerbaijan](#), [Promoting Gender Equality and Women Empowerment, Vietnam](#), and [Consolidation of Institutional Mechanisms for the Attention, Prevention, Protection and Reintegration of Women, Paraguay](#).

Addressing migration is essential for today's urban challenges

Urbanization is a key feature of this century with 2008 being the year when as many were living in cities as in the rural areas. The main driver of this is the billions of persons migrating from rural to peri-urban, to urban areas, that later create the mega-cities. Also, cities predominantly receive the international migrants and refugees.^{xiii}

Migrants are typically forced to reside in the urban districts most vulnerable to climate change. Two thirds of the world's cities with populations over 5 million inhabitants lie at least partially in coastal

zones and there areas.^{xiv} South-East Asia holds some of the largest populations at risk in this regard. South America is one of the world's most urbanized regions and population is concentrated in areas of vulnerability to multiple environmental and climate hazards such as droughts, earthquakes and floods.

Therefore, SDG 11 has recognized that addressing migrants' challenges and opportunities in urban areas is a key element of urban planning in the future. Furthermore, it notes that the ability to migrate will in some cases be essential, for example, for those in Small Island Developing States. Migration will also be a life-line for urban communities under threat of the slow-onset of climate change. And with the growing number of crises created by extreme weather patterns, contributions by diaspora to family members back home build their resilience to remain in home communities and rebuild their lives.^{xv}

IOM is working hard to make migration a key priority for governments, especially in terms of integrating good migration policy into development plans. Last year, IOM had great success with Mainstreaming Migration into Local Development Plans: the Naga City Experience, which, in the Filipino city of Naga, launched programs to develop tourism, rehabilitate the local river and surrounding area, better operationalize city funding, and strengthen citywide institutions in a project that has been widely hailed as a success. Coming up, IOM is hosting the 2015 IOM Global Conference on Migrants and Cities, which will gather regional and national governments, academia, civil society, and innovative private sector organizations to discuss the dynamics of mobility to and within cities and maximizing development opportunities at the local level, among other topics.

Endnotes

ⁱ 2012 United Nations Task Team on the Post-2015 UN Development Agenda, "*Realizing the future we want for all*", Report to the Secretary General New York.

ⁱⁱ United Nations Department of Economic and Social Affairs, Division for Sustainable Development, knowledge platform, <https://sustainabledevelopment.un.org/topics>

ⁱⁱⁱ Dossier, 2030 Agenda for Sustainable Development, IOM

^{iv} United Nations Department of Economic and Social Affairs, Division for Sustainable Development, knowledge platform, <https://sustainabledevelopment.un.org/topics>

^v Dossier, 2030 Agenda for Sustainable Development, IOM

^{vi} Personal remittances received, (% of GDP), World Bank, Available from http://data.worldbank.org/indicator/BX.TRF.PWKR.DT.GD.ZS?order=wbapi_data_value_2014+wbapi_data_value+wbapi_data_value-last&sort=desc

^{vii} United Nations Department of Economic and Social Affairs, Division for Sustainable Development, knowledge platform, <https://sustainabledevelopment.un.org/topics>

^{viii} Stop the Traffick, Available from <https://www.stopthetraffik.org/the-scale-of-human-trafficking>

^{ix} US Department of State Trafficking in Persons Report 2007, Available from <http://www.state.gov/j/tip/rls/tiprpt/2007/>

^x Ibid.

^{xi} UNODC report on human trafficking exposes modern form of slavery, UNODC, Available from <https://www.unodc.org/unodc/en/human-trafficking/global-report-on-trafficking-in-persons.html>

^{xii} United Nations Department of Economic and Social Affairs, Division for Sustainable Development, knowledge platform, <https://sustainabledevelopment.un.org/topics>

^{xiii} 2015 United Nations Task Team on Habitat III "*Habitat III issues papers 2 – Migration and refugees in Urban Areas*". New York.

^{xiv} 2007 International Institute for Environment and Development "*Climate change: study maps those at greatest risk from cyclones and rising seas*" <http://www.iied.org/climate-change-study-maps-those-greatest-risk-cyclones-rising-seas>

^{xv} United Nations Department of Economic and Social Affairs, Division for Sustainable Development, knowledge platform, <https://sustainabledevelopment.un.org/topics>

Annex III

EMERGING AND ON-GOING INITIATIVES

A. International standards and human rights

1. Protection Policy
2. Humanitarian Policy (including Protection Mainstreaming and Durable Solutions)

B. Evidence-based, comprehensive policy

1. Migratory Route Deaths
2. Missing Migrants Project
3. World Migration Report
4. Global Migration Data Analysis Centre (Berlin)
5. Migration Governance Framework

C. Partnerships

1. New Observer Organizations and Collaborations
2. CSO and Academic Partnership Expansion
3. Creative Alliances (parliaments, city councils, mayors)
4. World Humanitarian Summit (WHS)
5. Private sector partnerships
6. Annual CSO Consultations
7. IOM NGO Humanitarian Consultations
8. Global RCPs Meeting

D. Socio-economic well-being of migrants

1. International Recruitment Integrity System (IRIS) / Ethical Recruitment
2. Remittances Task Force
3. Migration in the 2030 Sustainable Development Agenda

E. Mobility dimensions of crisis

1. Humanitarian Border Management (HBM)
2. Displacement Tracking Matrix (DTM)
3. NFI Prepositioning
4. Gender-Based Violence Risk Prevention and Mitigation
5. Migration Crisis Operational Framework
6. Migration Emergency Funding Mechanism (MEFM)
7. Migrants in Countries in Crisis (MICIC)

F. Safe, orderly, dignified migration

1. IOM Response Plan on the Mediterranean and Beyond
2. Visa Application Centres
3. Mixed Flows
4. Migration Application (MigApp)

G. Organizational effectiveness & administration

1. Results-based Management
2. Budget Reform Process
3. Migration Advisory Board